



COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2020

Présents : S. CREVOISIER, D.DEFAUT, A.DEJEUX, S. HORY, E.MICHAUD, V. MOMET, P.TACHE, J. VACHET, S VUGRIC.

Excusé : A. FORAY

Secrétaire de séance : E. MICHAUD.

1 – Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 25 mai 2020.

Après lecture du compte rendu du conseil municipal du 25 mai 2020, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, ce compte rendu.

2 – Vote des taxes locales directes 2020.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales appliqués en 2019 pour l'année 2020, à savoir :

- ✧ Taxe d'habitation : plus de taux à voter suite à la suppression de cette taxe
- ✧ Taxe foncière (bâti) : 14.38%
- ✧ Taxe foncière (non bâti) : 28.85%

3 – Compte Administratif 2019, Compte de gestion 2019 et Budget Primitif du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales).

Ce paragraphe fait l'objet d'un compte rendu à part du CCAS.

4 – Comptes Administratifs et Comptes de Gestion, Communal et Lotissement des Hautes Rives 2019.

Les Comptes Administratifs communal et annexe (pour le Lotissement des Hautes Rives) pour l'année 2019, conformes aux Comptes de Gestion de la Trésorière, sont adoptés à l'unanimité :

Budget Communal :

Résultat d'exercice 2019 :

- ✧ Pour la section d'Investissement : un excédent de 27 472.68 €
- ✧ Pour la section de Fonctionnement : un excédent de 6 046.11 €

Résultat de clôture :

- ✧ Pour la section d'Investissement : un déficit de 7 045.58 €
- ✧ Pour la section de Fonctionnement : un excédent de 58 179.90 €
- ✧

Budget annexe « Lotissement des Hautes Rives » :

Résultat d'exercice 2019 :

- ✧ Pour la section d'Investissement : un déficit de 7 329.02 €
- ✧ Pour la section de Fonctionnement : un excédent de 40 663.03 €

Résultat de clôture :

- ✧ Pour la section d'Investissement : un déficit de 66 733.55 €
- ✧ Pour la section de Fonctionnement : un excédent de 90 835.03 €
- ✧

Après en avoir délibéré, l'assemblée du Conseil Municipal, à l'unanimité,
APPROUVE les comptes administratifs 2019 et les comptes de gestion 2019.

5 - Affectation du résultat 2019.

Budget Communal :

Le Maire expose à l'assemblée du Conseil Municipal

- que les résultats antérieurs reportés de Fonctionnement sont de + 52 133.79 €
- que les résultats de Fonctionnement cumulés sont de + 58 179.90 €,
- que les résultats antérieurs reportés d'Investissement sont de – 34 518.26 €
- que les résultats d'Investissement cumulés sont de – 7 045.58 €,
-
- alors l'exercice 2019 a généré un excédent de Fonctionnement de 58 179.90 €

Après en avoir délibéré, l'assemblée du Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'affecter ce résultat comme suit :

Il y a lieu d'apurer le déficit d'investissement :

- soit prioritairement au compte 1068 : 7 045.58 €
- et le solde disponible est reporté en fonctionnement au compte R002 : 51 134.32 €

Budget annexe « Lotissement des Hautes Rives » :

Pas d'affectation de résultat sur un Budget annexe comme celui du Lotissement.

6 - Attributions de subventions aux organismes privés.

Le Maire propose le versement des subventions aux organismes suivants :

CCAS d'Augerans	1000.00 €
Club des 3 Moulins - LA LOYE	100.00 €
Paroisse du Val d'Amour	300.00 €
CCSVA	150.00 €
Le Souvenir Français	100.00 €
TOTAL	1 650.00€

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE de verser une subvention aux organismes ci-dessus.

7 – Budgets Primitifs communal et annexe du Lotissement des Hautes Rives 2020.

Le Maire présente ses propositions de Budget Primitif pour l'année 2020 :

Budget communal :

- ✧ Dépenses d'Investissement : 20 248.58 €
- ✧ Recettes d'Investissement : 20 248.58 €
- ✧ Dépenses de Fonctionnement : 110 948.00 €
- ✧ Recettes de Fonctionnement : 148 526.40 €

Budget annexe « Lotissement des Hautes Rives » :

- ✧ Dépenses d'Investissement : 252 134 €
- ✧ Recettes d'Investissement : 252 134 €
- ✧ Dépenses de Fonctionnement : 234 601 €
- ✧ Recettes de Fonctionnement : 304 635 €

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, ADOPTE les Budgets Primitifs pour l'année 2020.

8 – Commissions CCAS et Impôts.

Le Conseil Municipal propose les membres suivants pour :

- **La commission du CCAS :**

Pour rappel, depuis le 25/05/2020, date du dernier conseil municipal, les Elus désignés pour cette commission sont : Madame MICHAUD Elisabeth et messieurs DEJEUX Alain, MOMET Valéry, TACHE Patrice.

Les membres proposés sont Mesdames CENTONZE Anne, GAUCHOTTE Coralie et messieurs HORY Olivier, PIERRE Thierry.

- **La commission des Impôts :**

Le Maire, Alain DEJEUX, est membre d'office.

Proposition de 6 titulaires : Didier DEFAUT, Elisabeth MICHAUD, Valéry MOMET, Patrice TACHE, Jérémy VACHET et Stéphane VUGRIC.

Proposition de 6 suppléants : Michel BARILLEY, Stéphane CREVOISIER, Arnaud FORAY, Mallory GOUCHOTTE, Stéphanie HORY et Philippe TACHE.

9 – Prix de vente de l'ancien ordinateur du secrétariat de mairie.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, propose de fixer un prix minimum de 140 euros.

Une affiche de vente sera déposée sur les panneaux d'affichage avec dépôt limite des candidatures d'acheteurs pour le 09/07/2020.

10 – Questions diverses.

Nettoyage des trottoirs : la proposition de la société SEFP d'Abergement-La-Ronce pour balayage des trottoirs et curage des bouches d'eau est retenue.

Colombarium : Demande de création d'un Colombarium au cimetière – Des devis vont être demandés.

Visite du territoire communal par les Elus : une visite sera programmée afin de faire visiter le territoire communal aux Elus.

Commission « Fêtes et Cérémonies » : prévoir une réunion de cette commission en septembre pour essayer de relancer le Comité d'Animation du village.

La séance est levée à 22 heures 30.

Le Maire,
Alain DEJEUX.